

TITRE PRO IRT - Installateur·trice de Réseaux de Télécommunications

Dernière mise à jour le 30 novembre 2020

Métier

L'Installateur·trice de Réseaux de Télécommunications pose et raccorde câbles, boîtiers, coffrets, répartiteurs, dérivateurs. Son intervention se fait sur poteau, sur façade, à l'intérieur d'immeubles ou en conduites souterraines.

Objectif : que le téléphone, la télévision et internet fonctionne chez tous les clients.

Durée et organisation

Formation en contrat d'apprentissage

- **Durée** : 12 mois | 455 h en centre de formation
- **Alternance** : 1 sem. en centre / 3 sem. en entreprise

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pré-requis de l'apprenant.

Lieu | Date

QUIMPER | de septembre 2021 à août 2022

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Construire ou modifier des réseaux de télécommunications cuivre
- Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications cuivre
- Construire ou modifier des réseaux de télécommunications optiques
- Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications optique

SECTEURS CONCERNÉS

- *Entreprises de télécommunications, entreprises de travaux publics,*

Admission

Public

- Etre âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- Etre de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

- Savoir lire et écrire
- Compréhension des consignes orales
- Aptitude à la vie de chantier et aux déplacements

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)

Coût

Formation gratuite et rémunérée

Modalités et moyens

Programme

MODULES

Module 1 : Réaliser les travaux préparatoires des chantiers de télécommunications

- participation à la préparation des chantiers de télécommunications,
- préparation du tirage des câbles.

Module 2 : Construire ou modifier des réseaux de télécommunications cuivre

- finalisation de la préparation des chantiers,
- installation des câbles en souterrain, aérien, sur façade ou en intérieur d'immeuble,
- raccordement des câbles et câblage des dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications cuivre.

Module 3 : Construire et mettre en service l'installation cuivre d'un client

- construction de l'installation de télécommunications cuivre d'un client,
- mise en service de l'installation.

Module 4 : Construire ou modifier des réseaux de télécommunications fibre optique

- finalisation de la préparation des chantiers,
- tirage des câbles en souterrain, aérien, sur façade ou en intérieur d'immeuble,
- raccordement des câbles et câblage des dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications optiques.

Module 5 : Construire et mettre en service l'installation optique d'un client

- construction de l'installation de télécommunications optique d'un client,
- mise en service de l'installation.

pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers alternance, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Les candidats•es sont présentés•ées aux épreuves générales et techniques du **Titre Pro Installateur•trice de Réseaux de Télécommunications**, diplôme délivré par le Ministère chargé de l'emploi.

Validation

Titre Pro Installateur•trice de Réseaux de Télécommunications - Niveau 3 (CAP/BEP)

Poursuites d'études et débouchés

Exemple de métier : Technicien•ne des réseaux de télécommunications

Contacts

- Brest | 02 98 02 23 07
- Bruz (Rennes) | 02 99 52 54 31
- Lorient | 02 97 76 69 33
- Plérin (St-Brieuc) | 02 96 74 73 14
- Quimper | 02 98 74 94 98
- Vitré | 02 99 74 23 66

A noter

Formation possible pour les **demandeurs d'emploi** dans le cadre des formations financées par le Conseil Régional de Bretagne ou Pôle Emploi.



